

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

01 OCT. 2025

Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce premier jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, sont présents :

Marcel Gagnon, Georgette Chapados, Jeffrey Vautier, Heather Imhoff, Nancy Skene et Michael Hayes.

Tous présents sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

Le directeur général, Pascal Caron est aussi présent à titre de directeur général.

2025-10-170

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Acceptation et suivi des procès-verbaux
3. Lecture des comptes
4. Rapport
5. Correspondance
6. Résolution pour recommandation du MAMH
7. Résolution d'appui Poste Canada
8. Résolution heures cumulées 2024
Debbie Benwell
9. Lettre salubrité
10. Résolution entente droit de servitude accès chute de Shigawake
Robert Skene
11. Résolution désignant le DG à agir au nom de la municipalité pour approuver le dépôt du projet tel que présenté et attestant le montant de 10% (2507\$) de mise de fond programme FRR (chute Shigawake)

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

12. Résolution acceptation soumission
SPI
13. Résolution placement financier
chez Desjardins
14. Résolution subvention
discrétionnaire MTQ
15. Résolution pour signature du
contrat du directeur général
16. Résolution adoption du budget
RGMAB
17. Résolution pour les travaux
d'enrochement en 2027
18. Questions
19. Fermeture de l'assemblée

2025-10-171

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Heather Imhoff et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la réunion régulière du 08 septembre 2025 soit accepté tel que rédigé et lu.

Adoptée

2025-10-172

COMPTES

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du certificat 09-2025 au montant de 23 633.35\$ et 09A-2025 au montant de 100.00\$ et 09B-2025 au montant de 22 312.90\$, soient acceptés et le directeur général est autorisée à les payer.

Adoptée

RAPPORT

Mme Chapados nous suggère que la municipalité devrait, pour 2026, demander au service incendie de vérifier les résidences de la municipalité.

Mme Skene nous informe que le tonnage des déchets a eu une faible diminution. De plus, elle demande si nous pouvons inscrire le nouvel horaire du lieu d'enfouissement de St-Alphonse (L.E.T.).

De plus, Mme Skene nous parle d'un projet de compostage qui pourrait voir le jour en 2026 - 2027.

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

2025-10-173

DONS / CORRESPONDANCES

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les dons suivants :

Club Inter-Actif de St-Godefroi	50.00
Paniers de Noël (C.A.B.)	200.00

Adopté

RÉSOLUTION POUR RECOMMANDATION DU MAMAH

Point ajourné à une date ultérieure.

2025-10-174

RÉSOLUTION POSTE CANADA

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene, appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité appuie la résolution suivante

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé la tenue d'un examen du mandat de la Société canadienne des postes qui aura lieu du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, comme suit :

En théorie, des consultations publiques peuvent être menées afin d'examiner le Protocole du service postal canadien (2009) et d'obtenir le pouls de la population canadienne quant à leurs besoins et à leur utilisation du service postal. Si une consultation était nécessaire, l'objectif serait d'obtenir les points de vue des Canadiens et des parties prenantes pour redéfinir la vision axée sur le service de Postes Canada, dans un contexte où le paysage de l'industrie postale a changé, les besoins des Canadiens ont évolué et le volume de courrier et de lettres a considérablement diminué au point de miner la viabilité de Postes Canada.¹

ATTENDU QUE le plan actuel n'indique pas qu'il y aura des consultations publiques ni une participation de l'ensemble des parties prenantes, et attendu que le processus et le cadre de référence de l'examen du mandat n'ont pas encore été annoncés;

ATTENDU QUE le récent rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail a recommandé des coupes de service sous forme de fermeture de bureaux de poste et de réactivation du programme de remplacement des boîtes aux lettres par des boîtes postales communautaires du précédent gouvernement fédéral conservateur;

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

ATTENDU QUE le gouvernement doit connaître le point de vue des municipalités sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible et ainsi assurer le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Shigawake écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux public et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, pour lui demander de reporter la tenue de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que les activités de Postes Canada ne seront pas stabilisées, que l'incidence de la hausse du prix des timbres ne se sera pas fait sentir et que les volumes de colis ne seront pas le reflet réel de la demande de ce secteur d'activités;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Shigawake inclue dans sa lettre au ministre Lightbound que tout examen de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien soit tenu de manière transparente, publique et approfondie, et comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Shigawake soumette un mémoire ou participe aux audiences afin de donner son point de vue dans le cadre du processus d'examen du mandat de Postes Canada.

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

RÉSOLUTION POUR RECOMMANDATION DU MAMAH

Point ajourné à une date ultérieure

2025-10-175

RÉSOLUTION CONCERANT L'INSALUBRITÉ DE CERTAINES PROPRIÉTÉS

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité envoie des lettres aux propriétaires concernés afin de les aviser que si l'entretien de leur propriété n'est pas fait, la municipalité s'occupera de l'entretien du terrain et que les travaux seront facturés aux propriétaires.

RÉSOLUTION AFIN DE PAYER LES HEURES CUMULÉES DE 2024 À L'EMPLOYÉE MUNICIPALE

Point ajourné à une date ultérieure

Adoptée

2025-10-176

RÉSOLUTION POUR ENTENTE / SERVITUDE AVEC M. ROBERT SKENE POUR L'ACCÈS AUX CHUTES DE SHIGAWAKE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité mandate Pascal Caron, directeur général, afin de trouver un notaire dans le but de notarié le droit de passage sur deux lots appartenant à M. Robert Skene lot :5953606 et 6168355 afin de restaurer le sentier des chutes.

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

2025-10-177

RÉSOLUTION DÉSIGNANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À AGIR AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ POUR APPROUVER LE DÉPÔT DU PROJET TEL QUE PRÉSENTÉ ET ATTESTANT LE MONTANT 10% (2 507\$) DE MISE DE FOND POUR LE PROGRAMME FRR (SENTIER DES CHUTES).

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à agir au nom de la municipalité pour approuver et payer le montant de 10%

(2 507\$) de mise de fond pour le programme FRR, sentier des chutes.

2025-10-178

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION DE SPI

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de SPI au montant de 1 270.39\$.

Adopté

2025-10-179

RÉSOLUTION POUR PLACEMENT FINANCIER CHEZ DESJARDINS ET1

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un placement financier à un taux fixe.

Adopté

2025-10-180

RÉSOLUTION POUR ENVOYER LE RAPPORT 2025 DE LA SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE À R.C.G.T.

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers d'envoyer le rapport 2025 de la demande de subvention discrétionnaire à R.C.G.T.

Adopté

RÉSOLUTION POUR SIGNATURE DU CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Point ajourné à une date ultérieure

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

2025-10-181

**RÉSOLUTION ADOPTION DU BUDGET 2026 DE LA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DE MATIÈRES
RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE (RGMRA B)**

CONSIDÉRANT QUE le 14 septembre 2023, la RGMRA B est devenu propriétaire de l'ensemble des actifs reliés au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 468,34 de la Loi sur les Cités et villes et 603 du Code municipal, la RGMRA B dresse son budget chaque année pour le prochain exercice et doit le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'un projet de budget pour l'année 2026 a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la RGMRA B lors d'une réunion tenue le 16 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le projet de budget approuvé a été transmis aux municipalités membres de la RGMRA B;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shigawake est membre de la RGMRA B;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gagnon Et résolu à l'unanimité des membres QUE la Municipalité de Shigawake adopte le budget 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la secrétaire-trésorière de la RGMRA B, madame Cathy Cauvier.

Adopté

2025-10-182

**RÉSOLUTION AFIN D'AUTORISER LE DROIT DE
PASSAGE À L'ENTREPRISE ARTELIA POUR
EFFECTUER DE L'ENROCHEMENT DANS LE SECTEUR
DE L'ANSE SULLIVAN**

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise l'accès à la rue du Quai et à la plage de Shigawake afin d'effectuer de l'enrochement dans l'Anse Sullivan. La firme s'engage à remettre en état la rue du Quai après les travaux.

2025-10-183

**RÉSOLUTION AFIN D'AUTORISER L'INSTALLATION
DE LA FIBRE OPTIQUE PAR COGÉCO**

Il est proposé par la conseillère Heather Imhoff et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise COGÉCO afin d'installer la fibre optique dans la municipalité.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-10-184

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene que la séance soit levée à 19h27.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe,
Maire

Pascal Caron,
Directeur général